

Les conditions d'accueil dans le second degré

Au collège, des conditions d'encadrement qui diffèrent selon la démographie des élèves et l'appartenance à l'éducation prioritaire

Pour mesurer les conditions d'encadrement des élèves du second degré, les tailles moyennes des classes ne sont pas suffisantes, car les cours peuvent être dispensés dans des groupes à effectif plus réduit. Le « nombre moyen d'élèves par structure » (E/S) est une mesure du nombre moyen d'élèves devant un professeur pendant une heure de cours, en groupe ou en classe entière. La moyenne nationale de l'indicateur E/S pour les formations au collège, y compris celles en sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa), est de 23,4 élèves à la rentrée 2019 •17.1.

Pour un niveau de formation donné, cet indicateur est cependant très lié aux tailles des classes. Ainsi, au collège, les enseignants des départements qui présentent un déficit démographique comme la Nièvre ou le Cantal (respectivement 20,3 et 21 élèves en moyenne) sont devant moins d'élèves que les autres départements. *A contrario*, les départements des Hauts-de-Seine et de la Loire-Atlantique ont, avec 24,9 élèves, l'indicateur E/S le plus élevé au niveau national.

L'éducation prioritaire bénéficie d'enseignants supplémentaires. En outre, les Segpa, plus encadrées que les autres classes du collège, y sont plus présentes. Un enseignant d'un collège situé en Seine-Saint-Denis ou dans le Pas-de-Calais, départements très concernés par l'éducation prioritaire, a en moyenne un élève de moins par rapport à la moyenne nationale. En revanche, l'indicateur E/S est de 24,7 élèves à Mayotte, département entièrement en éducation prioritaire. Il est parmi les plus élevés en France en raison d'une forte démographie des élèves et des difficultés à y attirer des professeurs.

La Guyane, département qui cumule une densité très faible et une forte proportion d'établissements situés en zone prioritaire, a l'indicateur E/S le plus faible soit 20,1 élèves.

Au lycée, plus de 6 élèves d'écart par structure entre certains départements.

Au niveau national, un professeur de lycée enseigne devant un plus grand nombre d'élèves pour les formations générales et technologiques en lycée (24,4 élèves) •17.2 que pour les formations professionnelles (15,7 élèves) •17.3. Les écarts pour les départements sont plus importants que pour le collège : de 20,3 élèves en moyenne en Guyane contre 26,4 élèves en Ardèche dans les formations générales et technologiques. Pour les formations professionnelles, les départements corses ont un indicateur E/S inférieur à 13 élèves alors qu'il atteint 19,1 élèves à Mayotte.

Beaucoup de petits collèges dans le Centre, moins dans le Nord

À la rentrée 2020, un peu plus de 7 240 collèges accueillent près de 3,4 millions d'élèves. En moyenne, un collège accueille 468 élèves, soit 8 de plus qu'en 2016. Les collèges de moins de 250 élèves représentent 18 % des collèges. Dans les académies de Clermont-Ferrand et Limoges, ces petits établissements représentent plus de deux collèges sur cinq, tandis que dans les académies de Lille, Mayotte et La Réunion, leur part est de moins d'un sur dix •17.4.

Des lycées généraux et technologiques de plus grande taille

Les lycées d'enseignement général et technologique (y compris les lycées polyvalents) sont des établissements de taille plus importante. À la rentrée 2020, 2 688 lycées de ce type scolarisent près de 2,2 millions d'élèves, soit une moyenne de 812 élèves par lycée, chiffre stable depuis 2016. La proportion des lycées d'enseignement général et technologique de moins de 500 élèves est de 32,5 %. Les académies de Corse (58 %), Paris (51,5 %) et Clermont-Ferrand (50 %) comptent de nombreux petits lycées, contrairement aux académies de Mayotte, La Réunion, Guyane, Besançon et Lille, où ils représentent moins d'un lycée sur cinq •17.5.

Très peu de petits lycées professionnels en Corse et dans les départements et régions d'outre-mer

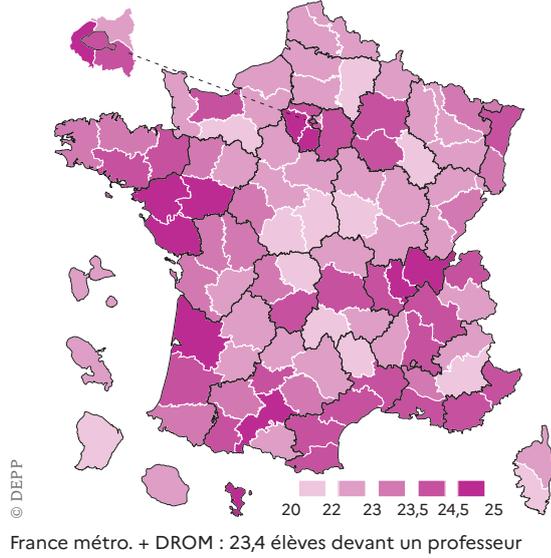
Les lycées professionnels sont de taille réduite par rapport aux autres lycées : 1 363 établissements accueillent 418 000 élèves à la rentrée 2020, soit une moyenne de 307 élèves par lycée, stable depuis 2016. En quatre ans, le nombre de lycées professionnels a diminué (120 établissements en moins), au profit des lycées polyvalents. Alors que près de 35 % des lycées professionnels accueillent moins de 200 élèves, les académies de Corse, La Réunion, Guyane et Mayotte n'ont aucun lycée professionnel dans ce cas. En revanche, plus d'un lycée professionnel sur deux est de petite taille dans les académies de Montpellier (51 %) et Limoges (61,5 %) •17.6.

POUR EN SAVOIR PLUS

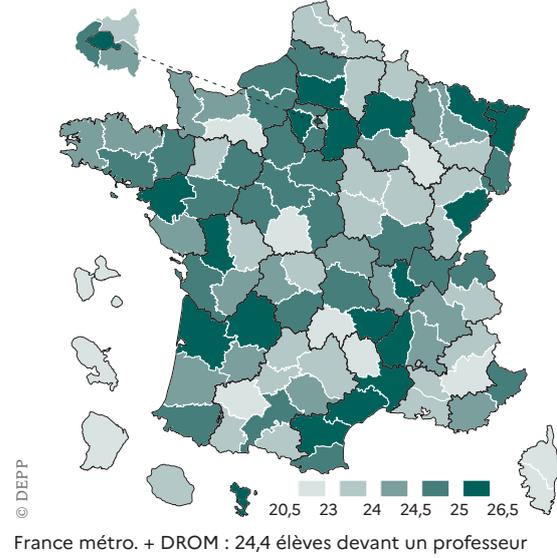
Thomas J.-E., 2020, « Les effectifs d'élèves à chaque heure de cours dans le second degré en 2019 », *Note d'Information*, n° 20.43, DEPP-MENJS.

DÉFINITIONS p. 101

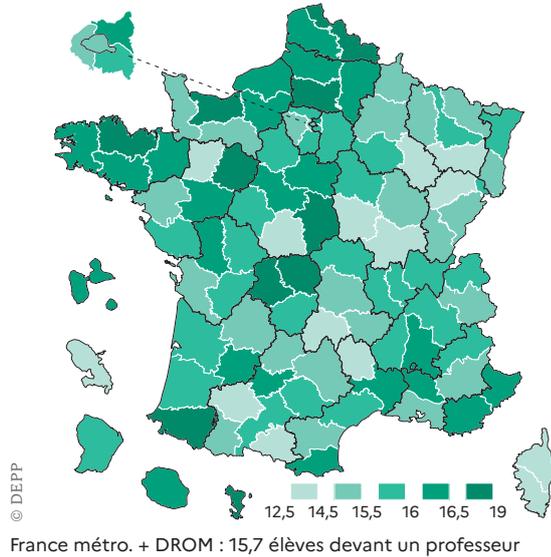
17.1 Nombre d'élèves devant un professeur au collège (y compris Segpa) - Public et Privé, rentrée 2019



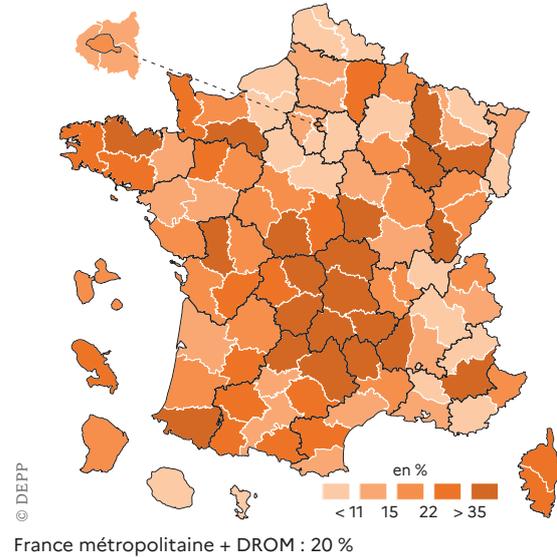
17.2 Nombre d'élèves devant un professeur au lycée (formations générales et technologiques) - Public et Privé, rentrée 2019



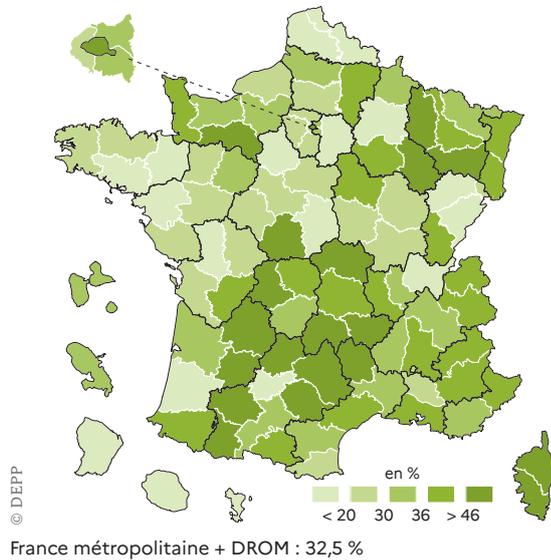
17.3 Nombre d'élèves devant un professeur au lycée (formations professionnelles) - Public et Privé, rentrée 2019



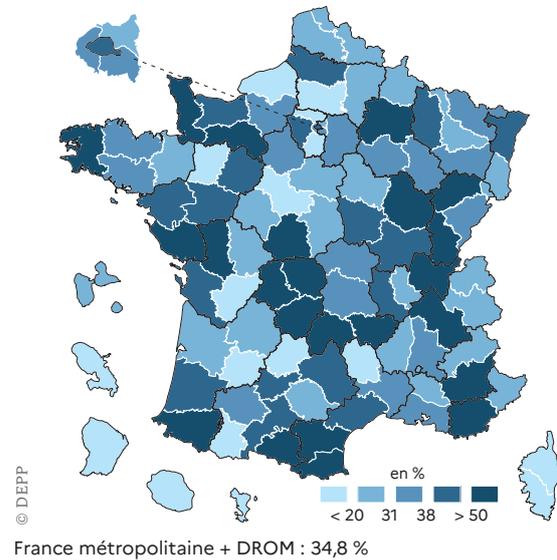
17.4 Part de collèges de moins de 250 élèves - Public et Privé, rentrée 2020



17.5 Part de lycées généraux et technologiques et de lycées polyvalents de moins de 500 élèves - Public et Privé, rentrée 2020



17.6 Part de lycées professionnels de moins de 200 élèves - Public et Privé, rentrée 2020



Source : DEPP-MESRI-MENJS, Système d'information Scolarité, bases Relais, Sysca